



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JP MORGAN GLOBAL INCOME CONSERVATIVE, un compartiment de GENERALI SMART FUNDS

Classe : F, Part : X (Capitalisation) ISIN : LU1401873135

Cette SICAV est gérée par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds nourricier de JP Morgan Investment Funds – Global Income Conservative Fund immatriculé au Grand-Duché de Luxembourg (le « Fonds maître »).

Le Fonds cherche à fournir un revenu régulier en investissant en permanence au moins 85 % de son actif net dans la classe X du Fonds maître.

Le Fonds maître investit principalement dans un portefeuille construit de manière prudente composé de titres générateurs de revenus, à l'échelle mondiale, et en ayant recours aux instruments dérivés.

Le Fonds maître promeut les caractéristiques environnementales et sociales en vertu de l'article 8 du Règlement 2019/2088 (« SFDR »).

Le Fonds maître cherchera à atteindre son objectif d'investissement par le biais d'une approche multi-actifs avec une orientation sur le revenu ajusté du risque et une mise en place souple au niveau régional et des classes d'actifs. Le Fonds maître peut modifier son allocation en fonction des conditions du marché, il visera toutefois à avoir une allocation plus élevée aux titres de créance par rapport aux autres classes d'actifs.

Le Fonds maître investit principalement dans des titres de créance y compris des Titres adossés à des créances hypothécaires / Titres adossés à des actifs, des actions, des trusts d'investissement immobilier (REIT) d'émetteurs du monde entier, y compris des marchés émergents.

Le Fonds maître peut investir dans des titres de qualité inférieure à investment grade ainsi que dans des titres non notés.

Le Fonds maître peut investir dans des actions A chinoises via les programmes China-Hong Kong Stock Connect, ainsi que dans des titres convertibles et dans des devises.

Le Fonds maître investit au moins 51 % de son actif net dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué selon la méthodologie de notation ESG exclusive de son Gestionnaire d'investissement et/ou de données de tiers.

Le Gestionnaire d'investissement du Fonds maître évalue et applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique ces exclusions. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie, pour tous les émetteurs, sur un ou plusieurs fournisseurs tiers chargés d'identifier la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas au filtrage selon des valeurs et des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. La liste des filtres appliqués susceptibles de donner lieu à des exclusions peut être consultée sur le site Internet du Gestionnaire d'investissement du Fonds maître : www.jpmorganassetmanagement.lu.

Le Fonds maître peut investir jusqu'à 3 % de son actif net dans des obligations convertibles contingentes.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 15 % de son actif net dans des actifs liquides auxiliaires tels que des espèces et quasi-espèces, y compris des dépôts à terme et des instruments du marché monétaire ayant une échéance initiale ou résiduelle inférieure à 12 mois ou dont le taux d'intérêt est révisé au moins une fois par an selon les conditions du marché.

Le Fonds maître utilise l'indice de référence composé de 55 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (Total Return Gross) Hedged to EUR + 30 % de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate High Yield 2% Issuer Capped (Total Return Gross) Hedged to EUR + 15 % de l'indice MSCI World (Total Return Net) Hedged to EUR comme point de référence par rapport auquel sa performance est mesurée.

Le Fonds maître peut utiliser des instruments financiers et des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion de portefeuille efficace et d'investissement.

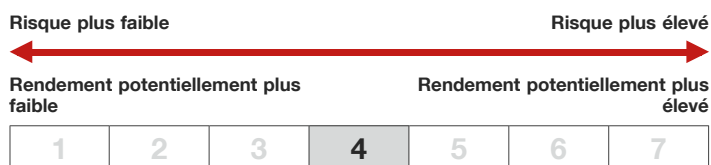
Les performances du Fonds seront proches de celles du Fonds Maître diminuées des frais du Fonds.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts ne donne lieu à aucun dividende.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds Maître investit une partie importante de ses actifs dans des obligations. Les émetteurs peuvent devenir insolubles, auquel cas les obligations peuvent être dévalorisées partiellement ou intégralement.

Risque géopolitique : Risque lié aux investissements dans des secteurs ou régions géographiques qui peuvent être sensibles à des événements de nature économique, géopolitique ou réglementaire, ou tout autre événement hors du contrôle de la Société de gestion pouvant exposer le Fonds Maître à des pertes.

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds Maître a recours à des instruments dérivés afin de réaliser une performance plus élevée via une spéculation sur la hausse ou la baisse des prix. Des opportunités accrues peuvent engendrer des risques de pertes accrus.

Risque de liquidité : Risque lié à une activité de marché limitée qui pourrait ne pas permettre au Fonds Maître de vendre ou d'acheter des investissements sous-jacents dans des conditions adaptées.

Risque de contrepartie : Le Fonds Maître conclut des contrats sur instruments dérivés principalement avec différents cocontractants. Il existe un risque que ces contreparties ne soient plus en mesure de satisfaire à leurs obligations de paiement ou de règlement.

Risque opérationnel et risque de dépositaire : Le Fonds et le Fonds Maître peuvent être victimes de fraudes ou d'autres infractions pénales. Il peut également subir des pertes en raison d'incompréhensions ou d'erreurs de la part d'employés de la société de gestion, du dépositaire ou de tiers. Enfin, la gestion ou la garde de ses actifs peut être affectée négativement par des événements externes (incendies, catastrophes naturelles, etc.).

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5 %
Frais de sortie	3 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,90 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

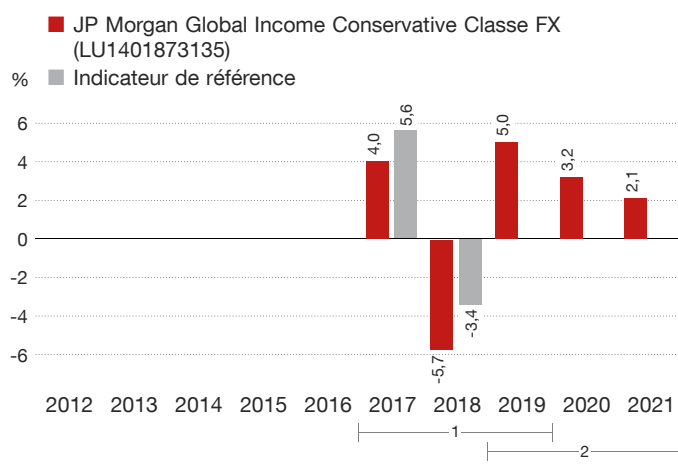
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants se base sur les frais des 12 mois précédents, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les frais de portefeuille liés aux opérations, à l'exception des frais payés au dépositaire et tout frais d'entrée/de sortie versé à un organisme de placement collectif sous-jacent.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.generali-investments.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés sur le Fonds, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds : 30 août 2016.

Date de lancement de la part de Fonds : 30 août 2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

1 Jusqu'au 14/11/2019, l'indice de référence était [constitué à 30 % du MSCI World EUR Hedged Net Total Return Index et à 70 % du Barclays Global Aggregate EUR Hedged Index]

2 Le Fonds a été converti en fonds nourricier le 15/11/2019.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante : GILfundInfo@generali-invest.com.

La SICAV est divisée en compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV. Le prospectus concerne tous les compartiments de la SICAV. Son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 8 du Prospectus.

Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les détails à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, comprenant, entre autres, une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des bénéfices, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet www.generali-investments.lu et un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est également disponible sans frais pour les investisseurs qui en font la demande auprès du siège social de la Société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.generali-investments.lu.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2022.